

Rapport relatif au projet

Nom du programme/projet/ (si possible indiquer le numéro de la subvention) : Initiative Kilimandjaro (subvention n°125 du 14/08/2014)

Dates de début et de fin : Août 2014 Novembre 2015

Pays : Togo, Benin, Cameroun, RD. Congo, Sénégal

Région : Afrique de l'Ouest et Afrique du Centre

Nom de l'organisation ou des organisations menant les activités: WiLDAF-AO

Date du rapport : Février 2016

Objectif de cofinancement indiqué dans la proposition : Les membres d'ILC Afrique doivent :

- S'assurer que les activités soient intégrés à leurs programmes (ex : NES) pour réduire les coûts
- Accorder un temps de travail, surtout au service communication pour aider à la stratégie de communication et média (fournissant les informations, rédaction de rapports etc.)

Objectif de cofinancement atteint : Oui ☒ Non ☐ Montant ?_ (Justifier)_____

Le WiLDAF-AO pour atteindre les objectifs de cofinancement a lié la mise en œuvre de l'Initiative Kilimandjaro à ces projets qui sont en cours d'exécution à savoir : Femmes et Paysans ouest africains contre la pauvreté financé par le ministère des affaires étrangères des Pays Bas, et la Campagne CULTIVONS.

Il a aussi délégué une Assistante au Programme et à la Communication pour le suivi de mise en œuvre de l'initiative Kilimandjaro, le partage des informations et la rédaction des rapports.

Le WiLDAF-AO a également pu mobiliser un fond d'une valeur de 2.000000 CFA. Un financement qui a été accordé par Oxfam Solidarité pour la conception et l'impression de l'outil de plaidoyer Kilimandjaro.

Rapport sur le projet

i) Objectif principal de l'initiative Kilimandjaro :

L'objectif principal du projet est de mobiliser les femmes rurales pour qu'elles puissent réclamer le respect de leurs droits en s'adressant aux pouvoirs politiques de façon à les influencer et par là, améliorer leurs conditions de vies et de travail.

ii) Contexte

En 2012, une réunion qui a rassemblé les différentes parties prenantes de droits fonciers a eu lieu à Dar es Salam. 15 femmes de quatre pays d'Afrique présentes à la rencontre ont pensé

qu'il était temps de passer des cas d'école (approche utilisée à ce jour) à l'implication des femmes rurales elles-mêmes dans la lutte pour le respect de leurs droits. Il s'agit de donner la parole aux femmes rurales et de les entendre dans leur diversité. En tant que femmes rurales, elles peuvent, et veulent parler pour elles-mêmes sans l'intermédiaire d'autres acteurs qui leur servent de porte-voix.

L'idée a fait son chemin et l'initiative Kilimandjaro est née. Pour traduire ces désirs en action concrète, les organisations telles qu'ILC, OXFAM, ACTIONAID et autre, se sont mobilisés pour appuyer ces femmes rurales dans la réalisation de leurs objectifs.

En 2013, le WiLDAF-AO qui a adhéré à International Land Coalition (ILC) et s'est engagé dans le plaidoyer sur le droit foncier des femmes. Dans ce cadre, par convention n°125 du 14 août 2014, le WiLDAF et l'ILC se sont engagés à coordonner un projet dénommé Initiative Kilimandjaro. Ce projet vise à encadrer les femmes rurales à réclamer leurs droits d'accès aux ressources foncières en Afrique de l'ouest et du Centre dans cinq pays qui sont : le Togo, le Benin, le Sénégal, le Cameroun et la République Démocratique du Congo, autour du slogan : « Notre terre! Nos vies! Femmes Mobilisons- nous ! ».

Ce présent rapport rend compte de la mise en œuvre de ladite convention.

iii) Objectifs spécifiques du projet et le bien fondé du projet par rapport au 10 engagements de la GFCP :

Objectif 1 : conceptualiser la campagne Kilimandjaro, Notre Terre, Nos vies.

Objectif 2 : Mobiliser les femmes et faciliter la compilation des témoignages

Objectif 3 : mettre en place une plate-forme de médias et de communication pour accroître la visibilité des droits fonciers pour les différents groupes de femmes rurales

Objectif 4 : lancer la campagne en 2014

la mise en œuvre du projet permet de contribuer à un accès égal des femmes et des hommes à la terre.

L'initiative Kilimandjaro est un projet plaidoyer qui a pour objectif d'améliorer les conditions de vies des femmes en milieu rurales et vivant de l'agriculture.

.

iv) Les parties prenantes du projet

Dans la mise en œuvre de l'initiative Kilimandjaro, le WiLDAF a travaillé avec d'autres organisations membres d'ILC qui sont regroupées dans le tableau suivant :

Pays	Organisations
Togo	- GF2D : Groupe - WiLDAF-Togo : - ADHD :
Benin	- CEBEDES : - PNOPPA :

	- ANOPER :
Sénégal	- CICODEV Africa :
Cameroun	- MBOSCUDA :
RD Congo	- AAP :

Ces organisations ont travaillé dans leurs pays respectifs avec l'appui d'autres organisations de lutte pour le respect des droits de la femme en particulier les droits fonciers.

v) Les bénéficiaires du projet

Les bénéficiaires directs du projet sont les femmes rurales mais plus spécifiquement les femmes rurales agricultrices

vi) Délimitation géographique

Le WiLDAF ne coordonne qu'une partie de la mise en œuvre de l'initiative Kilimandjaro dans les régions de l'Afrique de l'ouest et du Centre, dans 05 pays que sont : le Togo: Benin, Sénégal, RD Congo, et le Cameroun.

Activités

1- Rappel des activités prévues :

Activité 1 : Atelier de conceptualisation

Activité 2 : construire une plateforme média et communication

Activité 3 : identification des organisations qui œuvrent pour le respect des droits des femmes à la terre, et les rallier à la mobilisation autour de Kilimandjaro

Activité 4 : le lancement de la campagne

Activité 5 : identification et renforcement de capacité des femmes rurales pour le leadership dans certains pays cible

Activité 6 : les écoutes nationales

2- Les activités réalisées

Activité 1 : Atelier de conceptualisation

Dans l'accord de subvention entre le WiLDAF- AO et l'ILC certaines activités avaient été prévues. Au moment où les autres partenaires de la mobilisation (OXFAM et Action Aid) n'avaient pas prévues organiser une planification sous régional. Il fût alors décidé à la rencontre régional d'annuler la première activité qui devrait conceptualiser l'activité au niveau sous régional et d'aller directement aux ateliers nationaux.

L'atelier de conceptualisation de l'initiative Kilimandjaro au niveau régional

L'atelier de conceptualisation de l'initiative Kilimandjaro a eu lieu à Addis Abbaba en Ethiopie les 9 et 10 Novembre 2014. Cette réunion a rassemblé les représentants de 17 organisations provenant de 14 pays africains, et de certaines structures régionales. elle a eu pour objectif de planifier la mise en œuvre de l'initiative Kilimandjaro et de déterminer les rôles des organisations qui seront impliquées dans la mobilisation.

La rencontre de planification au niveau régional a été très participative avec la présentation de l'initiative Kilimandjaro et des discussions sur l'orientation à donner à la mobilisation. Ces discussions ont portés sur les questions suivantes :

Les questions prioritaires

- Les femmes rurales étant au centre du projet, comment définir une meilleure façon d'illustrer leur participation ?;
- Comment impliquer les jeunes femmes en solidarité avec les femmes leaders rurales?
- Besoin de définir clairement les mécanismes de coordination;
- comment mettre en évidence la nécessité de continuer le projet après l'ascension du Mont Kilimandjaro ?;
- Si l'on faisait une campagne mondiale, combien de mini-Kilimandjaro devrait-on avoir?
- Quels objectifs politiques cibler, du niveau national au niveau global?
- De quelles capacités humaines dispose-t-on pour mettre en œuvre le projet?

Des travaux de groupes ont été également organisés et des restitutions en plénière des conclusions de ses travaux de groupe sur les thèmes suivants :

- Comment soutenir une planification cohérente et conjointe;
- Définition des critères clairs de participation des organisations de femmes rurales et élites ;
- Analyse sérieuse des risques et mise en place un comité de gestion des risques;
- Faire une sérieuse analyse des risques et travailler à gérer les risques importants;

Utilisation des techniques de communication créatives et diversifiées qui parlent des réalités des femmes rurales; A la fin de la rencontre, Il a été convenu que l'Initiative Kilimandjaro va avoir le foncier et les ressources productives comme point d'entrée pour la mobilisation des femmes rurales à travers l'Afrique afin qu'elles puissent définir le futur qu'elles veulent.

La coordination de la campagne :

L'équipe de soutien au niveau national :

Les organisations au niveau national vont informer les structures des femmes rurales et leurs alliés pour collaborer dans la mise en œuvre de cette initiative. Les femmes rurales vont se rencontrer pour partager leurs histoires, leur succès, leurs défis et leurs aspirations.

Ces équipes seront en charge de:

- ☐ Convoquer la réunion des partisans nationaux;
- ✓ Soutenir le processus de sélection des femmes rurales membres du conseil;
- ✓ Mobiliser les femmes rurales;
- ✓ Mobiliser d'autres organisations partenaires à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

L'identification et la planification des actions locales et nationales ainsi que la documentation de ces histoires de vies des femmes rurales vont permettre le partage avec les autres femmes sur tout le continent. Des événements nationaux seront organisés autour de moments clés pour pouvoir capturer les problématiques mis en exergue par les femmes rurales.

Le conseil des femmes rurales :

il sera mis en place à la fin du mois de janvier 2015. Il sera composé de 5 à 10 femmes rurales provenant de toutes les régions africaines. Le conseil sera le comité de prise de décision et à la réunion de janvier il devra appuyer et promouvoir le plan d'action du projet. Le mandat du premier conseil durera de Janvier 2015 à Janvier 2016.

L'équipe de soutien au niveau panafricain

Au niveau Panafricain, les structures de gestion et de soutien de l'initiative vont être mis en place, la planification pour faire avancer l'initiative vers Kilimandjaro et au-delà va être finalisée.

Elle sera en charge de:

- ☐ Faire la coordination générale du projet, entre Novembre 2014 et Janvier 2015;
- ✓ Recueillir les plan d'action des pays et des partenaires et les intégrer dans le grand calendrier;
- ✓ Elaborer des lignes directrices et les outils nécessaires pour les consultations et la planification dans les pays;
- ✓ Développer une proposition de financement;

- ✓ Développer des outils de mobilisation;
- ✓ Tendre la main à d'autres pays africains et d'autres continents;
- ✓ Convocation de la réunion de Janvier

Des évènements au niveau continentaux vont se faire et des actions communes seront coordonnées à travers les pays, les expériences que les femmes rurales et leurs actions au niveau local vont informer sur leurs demandes au niveau international et la Déclaration Kilimandjaro sera rédigée.

Des ressources vont être mobilisées pour appuyer l'initiative à travers des approches de financement traditionnelles et innovatrices.

Les orientations données à la mise en œuvre de l'initiative Kilimandjaro lors de la rencontre de planification au niveau régional ont permis au WiLDAF- AO d'amorcer la mise en œuvre de projet au niveau national à travers l'organisation des ateliers nationaux de planification dans les pays.

Les ateliers nationaux de planification de l'initiative

Des rencontres de planification de l'initiative Kilimandjaro ont été organisées par le WiLDAF-AO dans les 5 pays identifiés pour la mise en œuvre en l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Ces rencontres ont été organisées au cours du 1er trimestre de l'année 2015 selon le calendrier ci-après.

pays	dates
Togo	27 et 28 Janvier 2015
Benin	03 et 04 Février 2015
Sénégal	10 et 11Avril 2015
RD Congo	27 et 28 Février 2015
Cameroun	20 et 21 Février 2015

L'objectif des rencontres de planification nationale était de permettre aux différents acteurs des pays concernés de comprendre et maîtriser l'initiative Kilimandjaro et d'être suffisamment outillés pour sa mise en œuvre au niveau national.

Pour atteindre ces objectifs, les rencontres ont été très participatives avec des présentations et communications sur la genèse de l'initiative Kilimandjaro et les prochaines étapes de la mobilisation des femmes rurales, alternées par des travaux de groupes et des restitutions en plénière des résultats et conclusions de ces travaux de groupes. Les travaux de groupes ont

portés sur :

- Les objectifs, les choix stratégiques et la structuration de la campagne
- La définition des activités et identification des acteurs
- Les opportunités et obstacles possibles dans la mise en œuvre du projet et identification des solutions alternatives
- Le calendrier/budget/Partage de rôles

Les rencontres de planification de Kilimandjaro aux niveaux nationaux ont permis aux acteurs futurs de s'appropriier du projet en se familiarisant avec son contenu; ils ont :

- Finalisé les modalités de mise en œuvre du projet : à travers la définition des objectifs général et spécifique par pays, les obstacles, les opportunités, les menaces et les solutions par pays ;
- Défini des stratégies pour faciliter l'obtention des résultats escomptés ;
- Défini et adopté un plan d'action pour la mise en œuvre du projet ;

Tableau des objectifs de Kilimandjaro par pays :

pays	Objectif général de l'initiative Kilimandjaro	Objectifs spécifiques
Togo	Contribuer à créer un cadre favorable à la jouissance par les femmes rurales de leurs droits relatifs à la terre et aux moyens de production	-Amener les femmes rurales à se mobiliser et à s'approprier l'initiative Kilimandjaro -Influencer le processus d'élaboration et la mise en œuvre des textes nationaux relatifs au foncier au Togo en faveur des femmes et des personnes des couches sociales défavorisées
Bénin	Mobilisation de tous les acteurs pour la prise en compte intégrale et le respect des droits fonciers de la femme rurale et des pauvres au Bénin	-Amener les femmes rurales à se mobiliser et à s'approprier l'initiative Kilimandjaro -Contribuer à l'amélioration de la sécurisation foncière des femmes dans les milieux ruraux -Engager un dialogue avec les autorités coutumières pour une meilleure prise en compte des droits des femmes dans les us et coutumes relatives à l'accès des femmes à la terre -Mobiliser des ressources pour la mise en œuvre de l'initiative -Faciliter l'accès des femmes aux ressources pastorales

		-Favoriser l'appropriation du code foncier et du code des personnes et de la famille et autres documents existants en vue d'en dégager les faiblesses et opportunités qui s'offrent à la femme
Cameroun	Améliorer la condition de la femme en matière des droits fonciers	-Améliorer l'accessibilité à la terre au même titre que les hommes -Œuvrer pour l'épanouissement de la femme.
Congo RD	mobiliser les femmes rurales pour qu'elles puissent s'adresser aux pouvoirs politiques de façon à les influencer et par là, mener une digne vie qu'elles auraient choisie.	-Organiser des activités de plaidoyer en direction des décideurs et leaders communautaires (chefs coutumiers, chefs religieux) en faveur de la réduction de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes rurales. -Organiser une campagne de sensibilisation et mobilisation communautaire afin de réduire sensiblement les barrières socioculturelles à l'autonomisation économique des femmes rurales
Sénégal	susciter l'appropriation de l'initiative par les femmes rurales et d'autre planifier leur implication dans l'initiative par la formulation de messages forts qui seront mis en commun avec les messages issus des autres mobilisations de femmes rurales organisées au Bénin, Cameroun, Burkina Faso et Togo concernés par l'initiative ;	-Développer le leadership horizontal féminin dans les collectivités locales ; -Exiger l'application des textes fonciers pour garantir l'accès des femmes au foncier ;

Les difficultés, les opportunités, les menaces et les solutions ont aussi été recensé par les participants

Tableau des difficultés, des opportunités et des solutions par pays :

pays	obstacles	Opportunités	Solutions
Togo	- Existence de pratiques néfastes à la femme dans les coutumes du Togo - Non formalisation du cadre juridique/légal sur le foncier	- Existence de cadre juridique/ légal/politique/institutionnel - Existence des organisations et des partenaires pour la promotion de la femme -	- Actions de sensibilisation, information, communication, éducation, plaidoyer, lobbying - Vulgarisation des textes

	- Non application des textes de défense et de protection des droits de la femme - Accaparement des terres - Faible revenue des femmes - Absence de sécurisation de l'utilisation/exploitation de la terre par les femmes rurales - Opposition manifestée des hommes - Inefficacité du système judiciaire face au foncier	Réalisation des projets précédents : MDG3 et FLOW - Recommandation 28 de la CVJR - Existence des journées de mobilisation des femmes	et des lois relatifs aux droits des femmes - Information sur les pratiques néfastes - Associer les hommes, les chefs, et les leaders communautaires et religieux - Accompagnement/soutien aux femmes dans le processus de jouissance de leur droit à la terre (soutien moral, accès à la justice et accès financiers).	
Bénin	le financement des activités prévues dans le plan d'action - la faiblesse de la prise en compte des droits fonciers des femmes dans les textes de lois, les défis de sécurisation des droits indirects par les Plans Fonciers Ruraux et le manque de transparence noté dans les processus d'acquisitions de terres agricoles à grande échelle et la gestion des conflits au niveau des instances de règlements en faveur des femmes. - Blocage des détenteurs de la traduction - Faible capacités de partage des femmes et risques d'appropriation par les hommes	les textes d'application du code foncier et domanial sont déjà élaborés et soumis à l'avis du président de la République. - Echéance de 5 ans pour la révision du code (Consensus de grand-Popo) - Processus actuel d'élaboration du code pastoral - Existence des tribunaux de conciliation de règlement de conflits fonciers - Existence de structures qui font actuellement du "conseil juridique"(WILDAF, Synergie Paysanne etc....) - Projet signé avec la coopération Suisse(ANOPER, Synergie paysanne)	un comité ad hoc de mobilisation de ressources sera mis en place - mener des actions de plaidoyers en cas de non prise en compte de la question d'accès des femmes à la terre dans les formulations et/ou la mise en œuvre des articles du code foncier domanial. - Montage de projet et recherche de financement -Renforcement de capacité, formations, documentation, visites d'échange - sensibiliser les femmes de la base au sommet - Prise de conscience des femmes de leurs capacités - Implication des femmes "prêtresse, femme de rois" - Valoriser les aspects positifs de la tradition	

Cameroun	- La tradition (coutumes) ; -Ignorance de droits (faible niveau d'éducation) ; -Inégalité entre l'homme et la femme en matière de droit foncier ; -Manque d'accès ou accès limité au droit foncier		-Sensibilisation des leaders autochtones et traditionnels -Education des femmes ; -Reléguer la tradition au second plan ; -Modifier le statut de la femme autochtone -Sensibiliser des associations des femmes dans le but de permettre leur accès à la terre -Informers les femmes sur les procédures d'acquisition des terres -Organisation des ateliers de formation sur la procédure d'acquisition des terres -Bonne interprétation des versets coraniques pour l'amélioration des conditions des femmes musulmanes.	
Congo RD	Femmes paysannes du Territoire de NYIRAGONGO • les violences sexuelles et celles basées sur le genre, • non accès aux ressources et, notamment l'accès à la terre étant donné que la femme à Nyiragongo na pas droit à l'héritage. • La terre non fertile on utilise les engrais « Fumbire ». • Utilisation des engrais chimiques importés de l'Uganda. • Insuffisance des produits phytosanitaires utilisés sur les plantes comme les choux, les poireaux ne nécessitant pas les produits chimiques. • Non	Femmes paysannes du Territoire de MASISI - Distribution de 6.250 kg de haricots bio fortifiés en faveur de 3.000 ménages de Bweremana, Kisumu, Kibira, Ihusi, Kavumu, Buhumba - 4 Bovins de traction animale ont été donnés aux femmes paysannes. Ces bovins offert par PNUD, FAO, SENATRA vont aider à améliorer les techniques agricoles	Femmes paysannes du Territoire de NYIRAGONGO - activités de sensibilisations par villages, dans des écoles, églises - création d'une petite caisse (tontine) par les femmes Femmes paysannes du Territoire de MASISI la femme rurale de Masisi mène des actions de sensibilisation sur : • L'accès de la femme à la terre • Les régimes matrimoniaux • L'enregistrement de mariage et l'enregistrement des enfants à l'Etat civil. • Identification et documentation des cas des conflits fonciers	

	implication des chefs locaux, notamment les chefs coutumiers. • Résistance à l'éducation des filles : « Faire étudier une fille c'est lui apprendre la prostitution » (expression véhiculée à Nyiragongo). Femmes paysannes du Territoire de MASISI • Manque d'appui (intérieur et extérieur) • Non accès aux crédits agricoles • La terre à cultiver insuffisante • Non accès de la femme à la terre • Non enregistrement de mariage à l'Etat civil • Manque de routes de dessertes agricoles qui peuvent permettre l'écoulement rapide des produits agricoles. • L'insécurité dans certaines zones, ce qui empêchent aux femmes vivant dans ces zones d'aller aux champs • Difficulté d'écoulement de la farine de maïs local : suite à la distribution gratuite de la farine par PAM aux ménages les prix des produits locaux baissent drastiquement. Par exemple : Prix de la farine distribuée par PAM : 8\$/sac de 25 kg ; tandis que le produit local est vendu à 16\$/sac de 25 kg. • Manque des silos de conservation des produits agricoles. • Non enregistrement des enfants à l'Etat civil • Pesanteurs culturelles qui accentuent les VSBG		• Participation aux séances de médiation de ces conflits fonciers • Suivi des cas • Plaidoyer auprès des autorités administratives et coutumières en faveur de l'accès des femmes à la terre • Mise en place d'une mutuelle de solidarité • La procédure d'acquisition des terres • Vulgarisation de la loi foncière.	
--	--	--	--	--

• La non visibilité des travaux effectués par la femme • Manque de moyen pour atteindre toutes les femmes surtout en milieu reculés • Inondations Femmes paysannes du Territoire de RUTCHURU • La non praticabilité de la route • Prix des produits agricoles fixés à partir de Goma, tel que le sorgho Femmes paysannes du Territoire de WALIKALE • Pesanteurs culturelles qui accentuent les VSBG • Lorsqu'on à versé la dot, la femme appartient à l'homme et peut être traité dans des conditions inhumaines (femme achetée) • Pratiques religieuses qui perpétuent les violations des droits de la femme : la femme doit être soumise et n'a pas droit à la parole. • Manque des coopératives d'épargne, pas même le service MPSA de VODACOM • Persistance des problèmes des violences sexuelles suite à la banalisation du phénomène et l'impunité. • La femme n'a pas droit à la terre • Un long trajet de Walikale-Goma afin de faire écouler vers le marché les produits finis • Pas d'autonomisation de la femme • Zone enclavée, difficile de pratiquer			
---	--	--	--

	l'agriculture, toute la population se lance dans la recherche des minerais en abandonnant le travail des champs, ce qui rend la vie très difficile			
Sénégal	la discrimination notoire à l'égard des femmes due aux pesanteurs sociales, culturelles ou coutumières - La méconnaissance des textes fonciers constitue également un frein à l'accès des femmes à la terre - féminisation de la pauvreté en milieu rural - l'inaccessibilité des femmes aux bonnes terres. - Les malversations dans l'affectation des terres qui sont plus souvent le fait des élites locales défavorisent les femmes dans l'accès à la terre. - La spéculation foncière qui touche les terres arables est également en défaveur de l'accès sécurisé des femmes à la terre. - Les pesanteurs communautaires sont un des facteurs essentiels qui freine l'accès des femmes à la terre - la non application des textes et lois régissant le foncier, qui restent lettres mortes - Le manque d'intégration et de cohérence politique dans la gestion du foncier qui chevauche plusieurs ministères (hydraulique, élevage,	existence de certaines lois qui garantissent l'égal accès des femmes et des hommes à la terre : la constitution en son l'article 15, - le Code Général des Collectivités Locales, - la Loi d'Orientation Agricole de 2004 - la Loi sur le Domaine National. - Les OMD assurent le bien-être social des femmes au même titre que les hommes. - La déclaration de BEIJING garantit et promeut l'accès des femmes à la terre. L'acte 3 de la décentralisation représente une opportunité pour abandonner les débats et rendre pratique l'accès des femmes au foncier au Sénégal.	Intégrer les femmes dans les commissions domaniales au niveau local pour minimiser les discriminations des femmes rurales dans l'accès à la terre ; - Impliquer tous les acteurs dans les prises de décision relatives au foncier et particulièrement les femmes ; - Développer des supports de communication et de proximité sur l'accès des femmes au foncier - Organiser les femmes leaders dans la défense des droits fonciers des femmes en développant des stratégies bien structurées pour dissiper les rapports de force entre femmes et hommes mais aussi entre agricultrices et éleveuses - vulgariser les textes prévoyant l'égal accès des hommes et des femmes au foncier ; - Solidarité entre les plateformes de femmes ; droits fonciers - Solidarité au sein des organisations de femmes	

	agriculture) - Le manque d'implication des parlementaires dans les activités de sensibilisation à la base afin qu'ils soient bien informés des impacts des lois sur le foncier avant leur vote et adoption. - La fausse perception par les PTFs et la communauté internationale de la disponibilité de terres en Afrique alors que ces terres doivent prioritairement servir les populations présentes et futures.			
--	---	--	--	--

- Les stratégies pour faciliter l'obtention des résultats escomptés :

Ses stratégies sont par pays :

pays	Les choix stratégiques
Togo	-Mise en place des structures de mise en œuvre de l'initiative Kilimandjaro (caravanes, sensibilisation, lobbyings) -Organisation d'une campagne IEC (information éducation communication) pour un changement de comportement) -Organisation des rencontres d'échange d'expérience avec capitalisation des bonnes pratiques
Bénin	1. - Impliquer toutes les composantes de la société de la base au sommet pour l'atteinte des objectifs de l'initiative 2. - Privilégier une communication sur les langues locales 3. - Mettre à profit des dates clés (journées de la femme, journée de l'alimentation, etc.) 4. -Créer une synergie d'action et d'échanges les autres pays où l'initiative sera mise en œuvre 5. -Elaborer des supports de communication sur l'initiative Kilimandjaro -Faire connaître les procédures d'accès à la terre -Faciliter les procédures d'accès à la terre aux femmes -Impliquer les détenteurs de la tradition aux

	causes des droits humains notamment ceux des femmes -Identifier les faiblesses et opportunités qui limitent l'accès des femmes au foncier par une lecture croisée des documents -Impliquer les femmes au processus d'élaboration du code pastorale
Cameroun	-Sensibilisation à travers les medias et le porte à porte ; -Séminaire de formation des femmes ; -Visites de courtoisie aux groupes de femmes; Création d'un comité (MBOSCUDA, AIWO – CAN, BACUDA, MBOYASCAM).
Sénégal	-travailler à impliquer et responsabiliser les femmes dans leur combat pour l'accès à la terre. -Sécuriser l'accès des femmes à la terre -Transparence et redevabilité dans la gestion des terres -Réorientation de la coopération internationale en vue de prendre en compte les besoins des femmes aujourd'hui et demain

- Résumé des plans d'action nationaux pour la mise en œuvre du projet ;

Pour les années 2015 et 2016 ces plans d'actions sont synthétisés comme suit :

La première phase : Constitution des comités de gestion et de mobilisation des ressources.

Dans les 5 pays coordonné par WiLDAF-AO à savoir : le Togo, Bénin, Cameroun, Congo RD, et le Sénégal des comités de gestion du projet, au niveau national, ont été mis en place. Ces différents comités sont composés des organisations membres d'ILC et d'autres organisations de la société civile qui luttent pour le respect des droits fonciers des femmes. Les comités ont eu pour rôle de conduire la mobilisation des femmes rurales et la mobilisation des fonds au niveau national auprès des partenaires tout en coordonnant la gestion de l'initiative. Une année après la mise en œuvre du plan d'action, seul le Benin a pu mobiliser des fonds pour mener une activité parallèle à l'initiative Kilimandjaro. Le projet se nomme de l'Atakora au Kilimandjaro.

La deuxième phase : la mobilisation et la sensibilisation des femmes rurales

Cette phase a démarré à la fin des ateliers de planification et se poursuit jusqu'à la fin du projet. Elle a consisté à la sensibilisation de proximité et la mobilisation des femmes rurales dans leurs communautés par leurs paires qui ont été sélectionnées pour participer à la rencontre de planification au niveau national. Des événements ont aussi être organisés au niveau national, autour des dates et des journées internationales dédiées aux femmes (15 octobre et les 16 jours de campagne contre les violences faite aux femmes en décembre) afin

d'offrir une meilleure visibilité à l'initiative.

La troisième phase : la compilation des histoires de vies des femmes rurales

Cette phase a débuté à partir du mois d'octobre 2015 et a consisté en la documentation des histoires et des bonnes pratiques des femmes rurales face aux problèmes qu'elles rencontrent dans l'exercice de leurs activités agricoles. Sur la base des témoignages, un outil de plaidoyer est conçu par WiLDAF-AO pour appuyer les femmes dans la réalisation des plaidoyers en direction des autorités pour se faire entendre. La compilation se poursuivra après le 8 mars 2016.

Activité 2 : construire une plateforme média et communication

La responsabilité de bâtir une plateforme média et communication ne fait pas partie de la convention entre le WiLDAF-AO et l'ILC. Ce rôle a été confié à l'ILC Afrique.

Toutefois, afin de mobiliser le maximum d'organisation autour de Kilimandjaro, le WiLDAF – AO a pris sur lui de présenter l'initiative à de différentes réunions comme : la foire aux idées organisée dans le cadre de l'assemblée générale des membres de ILC en mai 2015 ainsi que d'impliquer la campagne CULTIVONS et ses membres dans la mobilisation des femmes rurales à travers l'Afrique de l'ouest.

La foire aux idées organisée par ILC a été une occasion pour le WiLDAF de présenter l'initiative Kilimandjaro. A travers la tenue d'un stand le WiLDAF-AO a démontré le bien fondé de Kilimandjaro, ses objectifs et les impacts positifs que l'atteinte de ces dernières aura sur la vie des femmes rurales. Afin de susciter plus de visiteurs du stand, il a exposé des images et des témoignages qui rendent compte des difficultés que les femmes rurales éprouvent en matière d'accès et de travail de la terre. La participation du WiLDAF A-O à cette foire aux idées a permis de plus vulgariser l'initiative Kilimandjaro et susciter l'adhésion de plusieurs organisations à cette grande mobilisation.

Activité 3 : identification des organisations qui œuvrent pour le respect des droits des femmes à la terre, et les rallier à la mobilisation autour de Kilimandjaro

Le WiLDAF-AO dans le cadre de la coordination de l'initiative Kilimandjaro a, à travers d'autres organisations membres d'ILC, identifiés des organisations de la société civile dans leurs différents pays qui œuvrent dans le domaine du foncier et celles qui travaillent pour le respect des droits de la femme.

Tableau des organisations identifiées par pays :

Pays	Organisations identifiées
Togo	WiLDAF-Togo ECHOPPE

	GAUSEN RAPDA-Togo RENAFAT Collège des Femmes : CTOP agricultrice REFED RAFAD PAFED P2M ADHD GF2D OP Novignon OP Nabidon OP Novilonlon OP Alikoboe OP Aloyi UNIFESA ONG RAFIA
Bénin	ANOPER UCOPER OXFAM Intermon SYNPA PNOPPA
Sénégal	MSD RNFR WiLDAF Sénégal FAFS AFAO/GDP FNFRS
Cameroun	Association pour le Développement Social et Culturel des Mbororo (MBOSCUDA) African Indigenous Women Organisation- Central African Network (AIWO-CAN) Rural Women Environment Protection Association (RWEPA) Centre pour l'Environnement et le Développement (CED) BACUDA Forum des Femmes Autochtones
RD Congo	CAFPDI (Collectif des Associations des femmes Paysanne pour le Développement Intégré

	CAF (Collectif des Associations des femmes Aide et Action pour la paix Dynamique des Femmes Juristes FAT Forum des Amis de la terre IFDP CAFED Collectif des Femme pour le Développement Caucus de Femmes du Sud Kivu Marche Mondiale des Femmes
--	---

Ces organisations, une fois identifiées ont été contactées et invitées aux ateliers de planification nationale de l'initiative. A la fin des ateliers, les représentants de ces organisations se sont engagés à participer activement à la réussite de la mobilisation des femmes autour de Kilimandjaro. Le rôle de ces organisations dans la mise en œuvre de Kilimandjaro fût déterminant car ces derniers se sont chargée de la mobilisation et du soutien des femmes rurales à la base afin qu'elles puissent réclamer le respect de leurs droits à travers la réalisation de plaidoyers.

Activité 4 : le lancement de la campagne

L'initiative Kilimandjaro fût lancée au niveau africain au forum régional de Madagascar en octobre 2014. Après la rencontre de planification au niveau régional à Addis Abeba en novembre 2014 et ceux nationales dans les différent pays, l'initiative Kilimandjaro fût réellement lancée dans les pays dans le cadre de la célébration de la journée internationale de la femme rurale le 15 octobre 2015.

La célébration de la journée internationale de la femme rurale le 15 octobre 2015.

La neuvième édition de la Journée Internationale de la femme rurale placée sous le thème : « le rôle et l'apport décisifs des femmes rurales, dans la promotion du développement agricole et rural, l'amélioration de la sécurité alimentaire et l'élimination de la pauvreté en milieu rural » a été retenue pour le lancement de l'initiative Kilimandjaro. De diverses activités ont été menées dans les 5 pays que coordonne le WiLDAF-AO dont nous proposons le résumé :

Au Bénin, une étude sur les conditions de vie des femmes rurales a été réalisée dans 12

villages répartis entre les communes de Djidja, Agbangnizoun, Ouinhi et Zakpota. Les résultats de l'étude ont été présentés lors d'un atelier de restitution le 15 octobre 2015.

L'objectif général de l'étude en effet était de faire un état des lieux exploratoire sur les conditions d'accès des femmes rurales aux ressources productives en vue d'un plaidoyer auprès des décideurs politiques.

De façon spécifique, cet enquête exploratoire a permis de :

décrire la situation actuelle de la femme rurale en matière d'accès à la terre et aux autres ressources;

analyser les retombées positives de l'amélioration des conditions d'accès et d'exploitation de la terre ;

proposer les moyens et mécanismes concrets et applicables permettant d'opérer des changements significatifs et d'infléchir les pesanteurs qui handicapent l'accès des femmes au foncier.

L'enquête a ciblé par choix raisonné, des villages en tenant compte d'une part l'acuité des problèmes d'accès des femmes aux terres afin d'en faire un état des lieux. D'autre part, l'existence de femmes ayant améliorées leur droit d'accès aux terres a été également pris en compte afin d'apprécier les changements intervenus dans leurs conditions d'existence.

La présentation de cette étude a été une occasion pour les femmes rurales de la localité lors de cette journée d'adresser un message de plaidoyer sur l'importance de l'accès des femmes à la terre aux autorités communales qui ont promis en retour réfléchir sur la question.

Au Sénégal, la commémoration de la journée internationale de femme rurale a été marquée par la rencontre des femmes rurales dans leurs exploitations. Cette activité a eu pour objectif de mettre en exergue les obstacles que les femmes rurales rencontrent dans l'accès à la terre, pendant l'exploitation de la terre et les stratégies et solutions qu'elles développent pour garder le contrôle de la terre une fois qu'elles en ont accès.

Des témoignages en format audio, vidéo et écrit ont été recueillis dans les exploitations agricoles des femmes rurales en mettant l'accent sur l'accès et le contrôle de la terre par les femmes rurales. Ces témoignages audio et vidéo ont été compilés et diffusés à travers les médias pour marquer la journée du 15 Octobre. La presse écrite a également été mise à contribution lors de cette journée.

Les témoignages des femmes rurales ont fait l'objet de plaidoyer à l'endroit des décideurs politiques sur l'occupation des terres par les sociétés minières ; les facteurs socio-culturels (coutumes, religion) qui privent la femme de son droit d'accéder à la terre de manière pérenne; la difficulté des femmes d'accéder aux crédits bancaires ; les obstacles liés à l'exploitation (le changement climatique); l'écoulement ou la transformation des produits

agricoles ; des situations que les femmes rurales désirent voir améliorées.

En RD. Congo, cette journée a été marquée par un atelier qui a rassemblé les femmes rurales du Nord Kivu et les représentants des ONG de la société civile de la province du Nord Kivu à Goma pour un plaidoyer en direction des autorités politiques de la région. Ce plaidoyer avait pour objectif de susciter une prise de conscience des décideurs politiques sur l'importance de l'accès des femmes à la terre et aux ressources productives. À travers le cahier de charge que les femmes Rurales ont adressé aux élus locaux, et au gouvernement, des recommandations ont été faites, il s'agit pour le gouvernement de:

Promouvoir la justice sociale et l'équité dans l'accès des femmes et des hommes à des droits fonciers sécurisés pour atteindre l'objectif de justice pour les femmes ;

Mettre en œuvre les dispositions légales sur la parité dans les instances de prise des décisions dans le milieu rural ;

Améliorer les conditions sanitaires et les moyens de subsistances des femmes;

Renforcer les infrastructures agricoles de stockage, transformation et évacuation des produits ;

Renforcer la sécurité des femmes dans le milieu rural (contre les groupes armés qui pullulent dans la région du Kivu en particulier)

Renforcer les connaissances des femmes sur les nouvelles techniques agricoles afin de s'inscrire dans une démarche de protection de l'environnement et donc de développement durable ;

Lutter contre l'expropriation anarchique des terres des femmes par les grands concessionnaires

Au Togo, des émissions télévisées et radiophoniques ont été organisées et avait pour objectif d'ouvrir le débat sur les droits des femmes en général mais surtout sur l'accès des femmes à la terre en particulier. À ces émissions étaient invitées une juriste représentante de l'organisation lead mais aussi, une femme rurale formée en matière de droit qui avait le rôle de s'exprimer au nom de ses pairs. L'émission « Pomegnan » qui signifie « les affaires familiales » est une émission très suivie et appréciée par les populations togolaises. L'objectif général de l'intervention dans cette émission était de promouvoir l'initiative Kilimandjaro mais aussi d'amener la population et les autorités à prendre conscience des difficultés de la femme et à œuvrer pour le respect des droits de la femme rurale.

L'intervention des femmes Rurales dans ces émissions a suscité un éveil de conscience des populations sur les violations des droits des femmes rurales notamment des pratiques discriminatoires envers les femmes en milieu rurale tels que le déni du droit de l'héritage foncier, le surcharge des travaux, les rites de veuvage dégradants...

Les émissions ont également permis aux populations à prendre conscience des difficultés rencontrées par les femmes rurales dans leur quotidien et de l'importance des droits de la femme rurale d'accéder à la terre, au crédit, à la formation, à la technologie,...

Un partage de bonnes pratiques des femmes Rurales en situation difficile a eu lieu à travers les témoignages et les questions des téléspectateurs et des doléances ont été adressées au pouvoir et aux autorités politiques du pays.

Le Cameroun a aussi célébré l'évènement à travers un atelier qui a regroupé des femmes membres des organisations de la société civile, et des représentants de pouvoir public sur les dispositions des instruments internationaux ratifiés par le Cameroun et le cadre légal et réglementaire camerounais en matière foncière.

Cet atelier d'une journée a été le lieu d'une réflexion sur l'état de mise en œuvre des lois foncières camerounaises qui confèrent un droit d'accès des femmes à la terre et les différentes facettes de la contribution des femmes rurales au développement du Cameroun.

L'importance de la promotion de l'accès équitable des terres, particulièrement en faveur des femmes rurales et la lutte contre toutes les formes de discrimination à l'endroit des femmes ont été les grandes résolutions prises par les participants. Ils se sont engagés à faire des plaidoyers pour le respect effectif des droits des femmes et l'amélioration des conditions de vie des femmes Rurales camerounaises.

Activité 5 : identification et renforcement de capacité des femmes rurales pour le leadership dans certains pays cible

Le renforcement de capacité de certaines femmes rurales choisies par pays a été réalisé lors de la rencontre à Arusha où le conseil des femmes rurales qui a pour rôle la gestion de la mobilisation de l'initiative Kilimandjaro a été mis en place. La rencontre d'Arusha a eu lieu du 17 au 20 novembre 2015. Elle a été essentiellement le lieu de discussion sur les orientations à donner à l'initiative Kilimandjaro après une année de mise en œuvre. Les représentantes des différents pays ont présenté des communications sur les activités déjà réalisées dans leurs pays et les résultats obtenus. Le conseil des femmes rurales a été par la suite constitué à la fin de la rencontre et compte 5 membres chacune provenant d'une région de l'Afrique.

L'atelier a permis d'atteindre certains résultats qui sont : de

- mener une sensibilisation et provoquer l'appropriation de l'initiative Kilimandjaro par les femmes rurales
- Mettre en place le conseil panafricain des femmes rurales et affirmer son leadership
- Développer les stratégies de mise en œuvre de l'initiative et adopter un plan d'action qui comprend : les objectifs, les stratégies de mise en œuvre, les tactiques, les

messages clés, et les grandes activités de la campagne.

Les prochaines étapes de la mobilisation autour de Kilimandjaro seront :

- L'élaboration du manifeste des femmes rurales qui sera présenté au sommet de Kilimandjaro
- Le lancement de la caravane Kilimandjaro qui va débiter dans les 4 coins du continent
- La grande assemblée des femmes rurales venant de toutes l'Afrique
- L'ascension du mont Kilimandjaro par les délégués des femmes rurales

Les participants à la rencontre étaient des représentantes des pays suivant : Tanzanie, Mozambique, Afrique du Sud, Kenya, RD Congo, Maroc, Seychelles, Ghana, Zimbabwe, Malawi, Togo, Sénégal, Namibie and Cameroun.

Activité 6 : les écoutes nationales

Les activités d'écoutes nationales ont été réalisées dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative Kilimandjaro et certains témoignages de femmes rurales ont été recensés. les témoignages qui ont été collecté dans les différents pays nous démontrent clairement les difficultés que rencontrent les femmes rurales dans leur vie de tous les jours. Les difficultés d'accéder à la terre de manière pérennes par les femmes, les violences domestiques qu'elles subissent, le manque d'infrastructures routières qui représente un réel handicap pour l'écoulement de la récolte, la difficulté d'accès aux crédits et aux nouvelles technologies agricoles etc... Avec la mise en œuvre de l'initiative Kilimandjaro, selon les témoignages de certaines femmes, leurs situations se sont quelques peu améliorées. Au Bénin, en moyenne 1,31% des femmes enquêtées ont accédé à la terre par donation, 3,31% par usufruit, 3,37% par héritage et 3,48% des femmes par achat. L'achat constitue le mode le plus dominant dans l'accès des femmes à la terre dans les quatre communes enquêtées.

Bien que l'accès de la femme à la terre se soit substantiellement amélioré, la faculté à contrôler cette terre et à en jouir dans des conditions de sécurité reste néanmoins problématique car, hormis les cas d'acquisition par achat, toutes les enquêtées ne disposent pas de la faculté de louer, ni de vendre ou de transmettre. Elles doivent absolument se référer en l'occurrence, à un homme (mari, père, propriétaire terrien, etc.).

•

Avez-vous mis en œuvre les activités prévues en collaboration avec d'autres organisations ? Lesquelles (nom et type d'organisation) ? Cette collaboration a-t-elle débouché sur de nouveaux partenariats et alliances ?

Le BSRAO en tant qu'organe coordonnateur de l'initiative Kilimandjaro en Afrique de l'ouest et du Centre travail avec des organisations et membres de l'ILC au Togo, Benin, Sénégal, Cameroun et RD. Congo qui se sont chargées d'organiser les ateliers nationaux de planification et la mobilisation des femmes rurales au niveau national. Ci-dessous, la liste des organisations membres de l'ILC qui ont pris en charge la réalisation des ateliers et la mise en œuvre de l'initiative Kilimandjaro dans les pays correspondants.

Togo: GF2D, WiLDAF Togo, ADHD

Benin: CEBEDES, PNOPPA, ANOPER

Sénégal: CICODEV Africa

Cameroun: MBOSCUDA

Congo: AAP-DRC

La mise en œuvre de l'initiative Kilimandjaro en collaboration avec ces organisations et d'autres organisations de défense des droits humains (cf : tableau des organisations identifiées) dans les différents pays a permis d'établir un partenariat solide entre ces organisations.

Entre les membres d'ILC est née une volonté de travailler ensemble pour la cause des femmes rurales agricultrice dont l'initiative Kilimandjaro représente la lutte.

Combien de personnes ont pris part aux activités ? (veuillez si possible ventiler ces données par sexe).

Au total dans les 05 pays nous avons eu 124 participants aux ateliers de planification nationale. Le tableau suivant nous présente les données de manière plus détaillée.

Pays	Femmes	Hommes	Total
Togo	22	01	23
Congo	25	05	30
Benin	13	07	20
Cameroun	20	10	30
Sénégal	15	6	21
Total	85	29	104

Avez-vous utilisé des outils de communication pour ces activités ? Lesquels ? Ont-ils fonctionné ?

Le WiLDAF –AO a eu à concevoir plusieurs outils et communications pour la mobilisation des femmes rurales dans le cadre de l'initiative Kilimandjaro. Ces outils sont entre autre :

Communication sur de l'initiative Kilimandjaro

Un outil de communication a été créé par le WiLDAF-AO et utilisé aux ateliers de planification. Il s'agit d'une présentation autour de la genèse de l'initiative Kilimandjaro. Cette présentation a eu pour objectif d'expliquer l'origine de l'initiative Kilimandjaro, les différentes étapes de sa conceptualisation, ses objectifs et sa vision aux participants des ateliers.

L'utilisation de cet outil a eu un effet positif car elle a permis aux participants des différents ateliers nationaux de s'approprier de la vision de l'initiative de planifier ces activités et de comprendre leurs rôles dans la mise en œuvre du projet.

Questionnaire de collecte des histoires de vie des femmes rurales

La conception d'un questionnaire visant à collecter les histoires de vies et les bonnes pratiques des femmes rurales agricultrices lors de la journée internationale de la femme rurales le 15 octobre 2015 a également été un outil important dans la mobilisation des femmes rurales. Ce questionnaire avec des questions semi ouvertes et ouvertes a permis de recueillir des témoignages des femmes rurales qui vont servir plus tard à l'élaboration de manifeste des femmes rurales.

Outil de plaidoyer pour l'initiative Kilimandjaro

Un outil de plaidoyer pour la prise en compte des difficultés des femmes rurales dans les nouvelles politiques et programme a été conçu dans le cadre de l'initiative Kilimandjaro. Conçu à base des histoires de vie et des témoignages de femmes rurales, cet outil servira pour le plaidoyer au niveau national et international. Financé par Oxfam Solidarité, cet outil est illustré de photos et de témoignages des femmes agricultrices comme une lettre adressée personnellement aux législateurs et aux autorités politiques.

Résultats

Veuillez décrire trois réalisations/changements importants mis en place par le/l'/la projet/sujet de recherche/événement/formation/mission qui ont eu lieu au cours de la période de mise en œuvre des actions ou du programme (en décrire deux au maximum) ? Pourquoi sont-ils importants ?

Résultats 1.1 : renforcement d'un partenariat collaboratif sur les questions d'accès des femmes rurales aux ressources de production

La mise en œuvre de l'initiative Kilimandjaro a permis l'établissement et le renforcement du partenariat entre les membres d'ILC, puis entre ces derniers et les organisations de défense des droits fonciers des populations, les associations de femmes qui œuvrent pour la bonne gouvernance foncière en Afrique et partout dans le monde.

Ce partenariat entre ces différentes organisations a débouché sur la réalisation de plaidoyers en direction des élus locaux et des gouvernements pour la prise en compte des problèmes que rencontrent les femmes rurales agricultrices dans leurs quotidiens.

Prévu initialement pour être relié au processus NES, cette collaboration n'a pas pu être fait puisque les 05 pays que couvrent le WiLDAF-AO n'ont pas encore débuté le NES.

Toutefois, les acquis qui seront capitalisés dans le cadre de la mise en œuvre de Kilimandjaro seront reversés dans le NES quand ce dernier débutera dans ces pays.

La célébration de la journée internationale de la femme le 08 mars 2016

La célébration de la journée du 08 mars 2016 est un impact plus grand de l'initiative Kilimandjaro. Elle intervient dans le cadre de la campagne CULTIVONS où le WiLDAF-AO avec d'autres organisations organisent une campagne digital régional autour de l'initiative. Au moment où nous finalisons le rapport, des activités sont organisées dans les pays comme le Sénégal, Benin, Burkina Faso, Ghana, la Mauritanie, le Niger et le Nigeria et connaissent un rayonnement sur le reste du monde à travers une grande campagne web où des témoignages de femmes rurales sont mis en valeur. Il est attendu que la mobilisation digitale serve de puissant plaidoyer à l'endroit des gouvernements et des populations sur l'importance du respect des droits fonciers de la femme. Il est également prévu d'interpeller les acteurs de l'UEMOA et de la CEDEAO.

Veuillez fournir des informations précises relatives à la viabilité du projet.

Les éléments qui militent en faveur de la viabilité de l'initiative Kilimandjaro, sont nombreux, nous pouvons noter :

L'existence du manifeste des femmes rurales, ce manifeste constitue un puissant outil de plaidoyer auprès des gouvernements et des décideurs politiques pour l'amélioration des conditions de vie et de travail des femmes mais surtout pour faciliter l'accès des femmes rurales à la terre. Il sera utilisé aussi par les femmes rurales elles même, mais aussi par les organisations de défense des droits fonciers de la femme afin de provoquer un éveil de conscience des Etats à voter et mettre en œuvre des lois et des programmes en faveur de l'accès des femmes rurales à la terre et aux ressources productives. Le manifeste sera disponible en français et en anglais et va contenir les priorités des femmes sur l'accès à la terre ce qui aura une importance capital pour la lutte pour l'accès des femmes à la terre.

Le maintien et la poursuite du travail du Conseil des femmes rurales : la disponibilité du conseil des femmes rurales représente une force pour l'initiative Kilimandjaro car leurs activités ne s'arrêteront pas après l'ascension du mont Kilimandjaro. Mis en place pour appuyer la mise en œuvre de l'initiative Kilimandjaro, le conseil des femmes rurales va continuer la lutte pour le respect effectif des droits fonciers de la femme après la fin de l'initiative.

L'ampleur de la campagne : l'initiative Kilimandjaro constitue une grande campagne de mobilisation, non seulement des femmes rurales, mais du monde entier pour réclamer l'amélioration des conditions de vie des femmes rurales. A cet effet les médias et les réseaux sociaux ont également été mobilisé à travers une grande campagne digitale qui va permettre d'atteindre un maximum de personne et de diffuser les informations au-delà des attentes. Les informations relayées par les médias (radios, télévisions, presses écrites et

internet) ne disparaîtront pas de sitôt. Les outils élaborés seront disponibles pour permettre de répliquer l'action dans d'autres pays.

L'amélioration des conditions d'accès des femmes à la terre à travers l'existence des lois, mesures, politiques, et programmes : Avec le soutien des organisations de la société civile qui luttent pour le respect des droits de la femme, les femmes rurales vont entreprendre des initiatives de plaidoyer envers les élus locaux et les gouvernements pour la prise en compte de leurs droits dans les nouvelles politiques et programmes. Les femmes rurales qui ont été sensibilisées et formées sur leurs droits d'accès à la terre et aux ressources productives connaissent leurs droits et peuvent les réclamer pour que les gouvernements mettent en place des mécanismes de contrôle pour que les droits fonciers des femmes connaissent un nouvel essor.

Les organisations impliquées dans la mobilisation Kilimandjaro vont également insérer cette campagne dans leur plan d'actions futur pour que la sensibilisation des populations continue au-delà de l'année 2016.

Benin : Projet de l'Atakora au Kilimandjaro pour nos terres

Ce projet est né de "l'initiative Kilimandjaro : nos terres, nos vies, femmes mobilisons-nous" et vise à la mobilisation des femmes rurales béninoises pour la réclamation de leurs droits fonciers. S'inspirant de l'initiative Kilimandjaro, les femmes rurales béninoises seront mobilisées pour la réclamation de leurs droits à travers de diverses activités de plaidoyer à l'endroit du gouvernement béninois pour la prise en compte du droit foncier des femmes dans les politiques agricoles. L'ascension de l'Atakora qui est le mont le plus élevé du Benin par les femmes rurales est prévu comme un symbole de force de ses braves femmes qui désirent voir améliorer leurs conditions de vies et de travail de la terre. Cette ascension sera réalisée de concert avec l'ascension du mont Kilimandjaro par les femmes rurales africaines déléguée de chaque pays. Le projet a été financé par OXFAM et sera mis en œuvre par l'organisation CEBEDES qui est déjà en charge de la mobilisation autour de Kilimandjaro au Benin dans le cadre du financement d'ILC.

Enseignements tirés/bonnes pratiques, reproduction et transposition à plus grande échelle

En quoi la mise en œuvre du projet/programme s'est-elle particulièrement bien/mal passée ?

La mise en œuvre de l'initiative Kilimandjaro comporte quelques difficultés qui sont essentiellement liées aux ressources financières limitées qui sont mises à la disposition des pays pour la mise en œuvre du projet ce qui cause un certain désintérêt de la part des organisations leads responsabilisés pour conduire l'initiative dans leurs pays.

On peut questionner la réelle volonté des membres ILC et leur alliées à faire de l'initiative un succès. Nous pouvons donner pour preuve la faille au niveau de la mobilisation de financement complémentaire. Certes de nos jours les financements pour les questions d'égalité des sexes sont de plus en plus rares, mais nos suivis ont montré que très peu de projet ont été élaborés et soumis.

L'initiative était destinée à renforcer la capacité des femmes rurales et au niveau actuel de la mise en œuvre, tout porte à croire que cet objectif ne saurait être atteint si on ne change pas de stratégie. C'est encore les ONG qui prennent le lead et organisent au nom des femmes

rurales.

Il est nécessaire d'accompagner, tout autant que les initiatives continuent, les femmes à résoudre un certain nombre de problèmes qui sont :

- Disposer d'un passeport
- Avoir accès à internet pour communiquer entre elles

Avoir une capacité de leadership et d'organisation le manque de retour d'informations de la part des pays sur les activités réalisées, et le non-respect du calendrier de planification national rédigé et adopté par les pays elles-mêmes lors des ateliers nationaux de planification de Kilimandjaro constituent des difficultés majeures dans la mise en œuvre.

En termes de bonnes pratiques : on peut citer les études de terrain au Benin pour documenter le vécu quotidien des femmes rurales.

Quels facteurs ou approches ont contribué à sa réussite / son échec ?

La responsabilisation des femmes rurales pour conduire la mobilisation autour de l'initiative Kilimandjaro reste une approche innovante qui comporte aussi bien des effets positifs que négatifs sur la mise en œuvre du projet.

Comme effet positifs nous pouvons retenir que c'est une opportunité pour les femmes rurales de sortir de l'ombre des organisations de la société civile pour s'affirmer et réclamer elles même leurs droits. La connaissance de leurs droits d'accéder à la terre au même titre que les hommes poussent ses femmes rurales à s'opposer aux violations de leurs droits dans leurs différentes communautés. Les femmes rurales prennent des initiatives de plaidoyer qu'elles réalisent à l'endroit des élus locaux et des décideurs politiques de leurs pays. Cette prise de conscience et cet élan de solidarité entre les femmes rurales constituent de réels facteurs pour la réussite du projet.

La non maîtrise de nouvelles technologies de l'information et de la communication par les femmes rurale représente une grande difficulté à la mobilisation autour de Kilimandjaro. Les femmes rurales peinent à se mètrent en contact sans l'intervention des organisations pour prendre des décisions communes. La barrière linguistique aussi exerce un poids considérable sur l'avancé de la mobilisation car les femmes rurales qui sont pour la plus part des personnes peut instruite ne maîtrisent que la langue de leurs communautés, ce qui rend difficile les échanges entre les femmes de différentes communautés.

Supports supplémentaires relatifs au projet / à l'activité

Veuillez nous fournir tout support audiovisuel produit dans le cadre de la mission : vidéos, photos, etc. Veuillez également joindre tout communiqué de presse / déclaration publique / article de presse et/ou autre document relatif à ces activités.